

Les Indices Structuraux de la Question Rhétorique: Classification et Interprétation

Mohammad Elmatalaah

Département des langues européennes, Université de Mu'tah, Karak, Jordanie.

Received on: 5-4-2017

Accepted on: 25-9-2017

Résumé

La rhétoricité d'une question est due à l'opacification de sa valeur illocutoire et aux autres valeurs d'assertion ou de demande. La question rhétorique est caractérisée par l'emploi de certains verbes d'opinion ou de locutions verbales qui peuvent être classées en différents champs sémantiques. Nous proposons, dans cette étude, une classification sémantique de ces locutions : l'utilité, le principe moral, la pertinence, la justification et la réalisation. La nature du contenu propositionnel et la portée de la négation dans ce type de question interviennent pour renforcer le rôle des verbes d'opinion et des locutions verbales et pour opacifier la valeur initiale de la question au profit d'une autre interprétation.

Mots-clés: question, négation, locution verbale, valeur illocutoire, contenu propositionnel.

The Structural Indicators of the Rhetorical Question: Classification and Interpretation

Abstract

Rhetoricity of a question depends on looking further its locutionary value, into other values; the illocutionary values (to inform, to request etc.). The rhetorical question is characterized by the use of certain verbs of opinion or certain verbal phrases that can be classified into different semantic fields. In this study, we propose a semantic classification of these verbs or phrases: utility, moral principle, relevance, justification and implementation. The nature of the propositional content and scope of negation in this type of question are involved in strengthening the role of opinion verbs and verbal phrases and to cloud the face value of the question in favor of a different interpretation.

Keywords: question, negation, verbal phrase, illocution value, propositional content.

Introduction

La question dite rhétorique est contrainte par un certain nombre de particularités syntaxiques et sémantiques. Ces particularités relèvent de la sémantique et notamment de l'emploi de certains verbes ou locutions verbales et des adverbes énonciatifs. Il faut noter cependant que la rhétoricité d'une question est due d'abord à l'opacification de la valeur illocutoire initiale qui est la demande d'information. Toute question qui ne remplit donc pas son office, peut être considérée, de ce point de vue, comme une question rhétorique. La question est alors employée avec des valeurs assertives ou prescriptives.

Les questions rhétoriques sont néanmoins identifiables à partir des indices syntaxiques et lexicaux ; ce qui leur confère un statut particulier parmi les questions qui ne sont pas de demandes d'informations. Nous étudierons successivement ces indices en examinant d'abord les constructions syntaxiques. Puis, nous examinons la

classification sémantique des verbes et des locutions verbales. Nous analysons, enfin, le contenu propositionnel dans les questions rhétoriques.

1. Constructions syntaxiques

1.1. Complexes syntactico-sémantiques

Les schémas syntaxiques qui apparaissent plus fréquemment dans les questions rhétoriques sont des complexes syntactico-sémantiques comportant généralement un verbe ou une locution verbale et une complémentation phrastique. Ainsi, les locutions verbales - *être obligé de* et *est-ce utile de-*, employées dans une structure interrogative, donnent lieu à des questions susceptibles d'être interprétées comme des questions rhétoriques: *suis-je obligé de vous recevoir? est-ce utile de vous donner toutes les raisons de mon départ?* Ces questions interprétées comme rhétoriques acquièrent une valeur assertive: *je ne suis pas obligé de vous recevoir* et *il n'est pas utile de vous donner toutes les raisons de mon départ.*

Certains verbes dits d'opinion et caractérisés ainsi sémantiquement sont aussi employés fréquemment dans des structures interrogatives, de type Verbe P / que P, interprétées comme questions rhétoriques avec des valeurs illocutoires *demande*. Le verbe d'opinion est préférentiellement au présent ou au conditionnel. Les deux questions suivantes : *crois-tu que j'ai peur de toi? T'imagines-tu être le plus fort?* pourraient avoir une valeur illocutoire de *demande* instituant une prescription à l'adresse de l'énonciataire, et correspondraient respectivement à *ne crois pas que j'ai peur de toi* et *ne t'imagines pas être le plus fort.*

Il est cependant nécessaire de souligner qu'une structure interrogative construite sur ce type de complexe syntactico-sémantique, n'est pas automatiquement rhétorique. Tout au plus est-elle caractérisée par ce schéma en rapport avec d'autres constructions, ce qui en fait potentiellement une question rhétorique. Elle ne le devient effectivement que dans une énonciation propice, si le contexte énonciateur et l'interaction verbale permettent son interprétation en question rhétorique; car les questions *suis-je obligé de vous recevoir?* et *est-ce utile de vous donner toutes les raisons de mon départ?* peuvent tout aussi bien être des demandes d'informations, si le contexte énonciatif se prête à une telle interprétation.

Toujours est-il que le complexe syntactico-sémantique verbe/locution verbale P est une caractéristique de construction qui fait potentiellement d'une structure interrogative une question rhétorique. Mais cela dépend pour beaucoup de sémantisme des verbes et des locutions verbales employés dans de tels complexes syntagmatiques. Une classification de ces verbes et locutions est proposée ci-après.

1. 2. Positif vs négatif

On avait remarqué, à travers les exemples donnés ci-dessus, qu'il y a entre la question rhétorique et son correspondant assertif ou prescriptif, une différence de portée relative à la négation. En effet, lorsque la question est négative, l'assertion ou l'énoncé directif qui en explicite l'interprétation est positif, et vice-versa.

Une telle opposition est une condition importante dans l'interprétation d'une question rhétorique et détermine l'assignation de la valeur assertive ou prescriptive. Ce changement de la portée de la négation concerne aussi les questions rhétoriques interprétées en mandes. Il faut souligner néanmoins une caractéristique des questions à valeur illocutoire prescriptive: les verbes d'opinion qui constituent l'objet de la question sont toujours positifs. En effet, l'énoncé: *penses-tu que je vais me laisser faire?* Peut facilement être interprété en: *ne pense pas que je vais me laisser faire*. Ce dernier énoncé est une directive donnée à l'énonciataire. Par contre, à la forme négative: *ne penses-tu pas que je vais me laisser faire?* L'énoncé est plutôt une demande d'information concernant la position de l'énonciataire quant au contenu propositionnel. La question peut effectivement recevoir une réponse positive ou négative. Remarquons toutefois que, même dans le cas où la question avec un verbe négatif est une demande d'information, il y a une orientation beaucoup plus vers une réponse positive que vers une réponse négative.

Malgré cette restriction apportée à la négation des verbes d'opinion dans une question rhétorique, il faut noter que, de toute façon, la conversion positif/négatif ne concerne que les verbes et les locutions verbales qui introduisent le contenu propositionnel. Ce dernier reste inchangé dans l'assertion ou le mande explicitant l'interprétation de la question. L'exemple avec la locution verbale *être une raison*, que nous remarquons ici, nous servira à illustrer cette constatation:

Question d'assertion

LV positive + CP négatif - LV négative + CP négatif

Est-ce une raison - ce n'est pas une raison

LV négative + CP négatif - LV positive + CP négatif

N'est-ce pas une raison pour ne rien faire - c'est une raison pour ne rien faire.

Le contenu propositionnel reste indifférent au changement de la portée de la négation; s'il est positif dans la question, il le demeure dans l'assertion correspondante, et s'il est négatif, il garde cette valeur dans l'assertion.

2. Classification sémantique des verbes et des locutions verbales

Sans former véritablement des champs sémantiques homogènes, certains verbes et locutions verbales qui sont employés dans des questions rhétoriques se partagent néanmoins un certain nombre de caractéristiques sémantiques qui permettent d'en proposer une classification. La liste des verbes et des locutions verbales retenue ici n'est pas exhaustive. Notre but étant essentiellement de dégager les articulations de signification dominantes, et non pas d'étudier tout le paradigme lexical.

2.1. Les verbes d'opinion et la notion de vérité et de réalité

Les verbes tels que *croire, penser, supposer, s'imaginer, se figurer, compter...* exprimant une appréciation, introduisent généralement des assertions dont ils modalisent le contenu

propositionnel et les situent soit dans le domaine de la présomption, soit dans celui de la simple croyance. Ils servent, de cette façon, à l'énonciateur à montrer son attitude et sa position en ce qui concerne les degrés de réalité d'un contenu propositionnel.

Employés dans une question rhétorique, ces verbes gardent la même valeur, mais constituent l'objet du questionnement, puisque l'interrogation porte beaucoup plus sur le verbe d'opinion que sur le contenu propositionnel. Dans la question rhétorique telle que: *crois-tu que ce soit facile d'élever des enfants?* il y a deux segments: verbe d'opinion: *croire*; contenu propositionnel: *c'est facile d'élever des enfants*.

La question porte sur l'appréciation de la réalité du contenu propositionnel. Si elle est interprétée comme une demande d'information, les deux réponses possibles seront a) *je crois que P*, b) *je ne crois pas que P*. Ces réponses ne sont pas des affirmations de P, mais des explications de la position de l'énonciateur vis-à-vis de P: dans l'exemple a, il situe P dans le domaine de la croyance, et dans l'exemple b, il situe P dans le domaine de la non croyance.

Si une interprétation rhétorique est assignée à la question, son équivalent prescriptif sera, selon la condition de la conversion de la négation, *ne crois pas que c'est facile d'élever des enfants*, qu'on peut gloser en *ne situe pas P dans le domaine de la croyance*. Or, on ne peut pas situer un contenu propositionnel dans le domaine de la croyance que si l'on adhère à la vérité positive de P. L'énonciateur en procédant par une question rhétorique montre justement qu'il n'adhère pas à la vérité positive de P à laquelle il donne, par raisonnement symétrique, une valeur de vérité négative: *ce n'est pas facile d'élever des enfants*.

Ce détour interprétatif nous permet de mieux saisir le fonctionnement de la question rhétorique avec les verbes d'opinion. Si ce détour interprétatif est valide, la conséquence qu'on peut en tirer est que la question rhétorique est en fait une assertion déguisée, une manière indirecte d'affirmer le contenu propositionnel. La prescription n'est alors qu'un relais entre la question rhétorique et l'assertion:

Question rhétorique: *crois-tu que ce soit facile d'élever des enfants?*

Mande: *ne crois pas que c'est facile d'élever des enfants*.

Assertion: *ce n'est pas facile d'élever des enfants*.

Notre description de l'exemple avec le verbe d'opinion *croire* nous semble applicable aux autres verbes appréciatifs du contenu propositionnel. Ainsi, la question rhétorique avec le verbe de présomption *supposer* peut-être l'objet du même parcours interprétatif:

Question rhétorique: *supposes-tu que je n'assume pas mes responsabilités?*

Mande: *ne suppose pas que je n'assume pas mes responsabilités*.

Assertion: *j'assume mes responsabilités*.

On avait remarqué à travers cette présentation qu'il y a un jeu relatif à l'opposition positif/négatif. Le contenu propositionnel positif dans la question rhétorique devient négatif dans l'assertion correspondante; et inversement, le négatif dans la question devient positif dans l'assertion. Par contre, dans le mande intermédiaire, le contenu propositionnel reste inchangé.

C'est plutôt, comme nous l'avons déjà signalé, le verbe appréciatif qui subit le changement quant à la portée de la négation.

2. 2. Les locutions verbales

Les locutions verbales employées dans des questions rhétoriques sont nombreuses et ne comportent pas toutes la même valeur sémantique. Du point de vue structurel, nous relevons quatre types de suites syntagmatiques dans lesquelles les verbes *être* et *avoir* jouent le rôle de pivot:

a). Impersonnel: Il + v. être + Attribut + Prép. de + P.

Exemple: il est utile de P.

b). Démonstratif: Ce + v. être + Prép à + Nominal + Prép de + P.

Exemple: c'est à moi de P.

c). Impersonnel: Il + Pronom Y + v. avoir + Nominal (lieu/ besoin/ urgence ...) + Prép de + P.

Exemple: il y a lieu de P.

d). Personnel + Verbe avoir + Nominal (besoin...) + Prép. + de + P.

Exemple: j'ai besoin de P.

Ces différentes constructions ne sont pas exclusives. Ne sont retenues ici que celles dont l'emploi est plus fréquent dans les questions rhétoriques. Du point de vue sémantique, les locutions verbales peuvent être classées en différents champs sémantiques selon le contenu lexical de l'attribut ou du nominal.

2. 2. 1. Notion d'utilité et de nécessité

La nécessité ou l'utilité de faire quelque chose, d'effectuer une action ou d'adopter un comportement par exemple, dépendent de l'appréciation des participants à un échange communicatif et aussi de leur volonté. Dire, par exemple, qu'*il est nécessaire de parler de tout aux enfants*, c'est estimer, pour une raison ou une autre, qu'un tel comportement est indispensable dans la pratique éducative. L'utilité et la nécessité d'un état de choses relèvent essentiellement de la compétence de l'énonciateur. Celui-ci, en déclarant qu'*il est utile/nécessaire de P*, doit nécessairement adhérer au contenu propositionnel de P.

Notons que l'opinion positif vs négatif est possible pour les notions d'utilité et de nécessité: *il est utile de P* vs *il n'est pas utile de P*, *il est nécessaire de P* vs *il n'est pas nécessaire de P*... Que ce soit l'une ou l'autre des deux options, seul l'énonciateur est apte à assigner une valeur de vérité à la proposition.

Ce préliminaire nous permet d'introduire les notions d'utilité et de nécessité telles qu'elles apparaissent dans les questions rhétoriques. Les locutions verbales *être utile*, *être nécessaire*, *être la peine* peuvent être le lieu de la portée d'une interrogation:

Est-il utile de parler de tout aux enfants?

Est-il nécessaire de rappeler ce qui a été décidé par nous tous?

Est-ce la peine de signaler ce détail dans la classe?

Ces questions peuvent fonctionner dans un contexte énonciatif comme des demandes d'informations. L'énonciateur montre, dans ce cas, qu'il est dans un état d'incertitude à propos de nécessité ou de l'utilité de P. La réponse attendue sera, soit une assertion positive: *il est utile de P, il est nécessaire de P, c'est la peine de P*, soit une assertion négative: *il n'est pas utile de P, il n'est pas nécessaire de P, ce n'est pas la peine de P*.

L'objectif de la question comportant ce type de locutions verbales n'est pas cependant d'obtenir seulement une réponse relative à la nécessité ou à la non nécessité de P. La question vise plutôt le cautionnement d'une manière d'agir, car si la réalisation effective de l'état de choses, décrit dans le contenu propositionnel, est jugée nécessaire, alors il faut agir de telle sorte qu'il ait lieu; autrement dit, il faut exécuter la consigne donnée dans le contenu propositionnel. Quant à nos exemples, il s'agit respectivement:

De parler effectivement de tout aux enfants.

De rappeler effectivement ce qui a été décidé par nous tous.

De signaler effectivement ce détail dans la classe.

Si la réponse est négative, sera donnée alors la consigne de ne pas réaliser le contenu propositionnel puisque celle-ci est jugée comme nécessaire, non utile.

Les questions ci-dessus peuvent aussi être interprétées comme des questions rhétoriques et avoir d'abord une valeur illocutoire d'assertion et, au-delà, celle d'une prescription. Reprenons l'exemple: *est-il nécessaire de rappeler ce qui a été décidé par nous tous?* interprété d'abord en assertion: *il n'est pas nécessaire de rappeler ce qui a été décidé par nous tous*, ensuite en prescription: *ne rappelons pas ce qui a été décidé par nous tous*.

Une telle lecture demande un commentaire. Rappelons que la nécessité de P relève de la compétence de l'énonciateur, c'est-à-dire de son appréciation et de son jugement. Généralement, l'appréciation et le jugement sont fortement subjectifs, en ce sens qu'ils sont fondés sur des critères et de systèmes de valeurs propres à chaque énonciateur. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de systèmes de valeurs partagés. Toujours est-il que, pour notre exemple, l'énonciateur a assis, avant même d'émettre la question; son jugement quant à la valeur du contenu propositionnel. Poser donc la question: *est-il nécessaire de rappeler ce qui a été décidé par nous tous?* est une manière stylistique, c'est le cas de le dire, de transmettre à l'énonciataire ou au collectif énonciataire un doute quant à la nécessité de rappeler P. Or doute de P, c'est avoir tendance à affirmer non P; d'où l'interprétation de la question rhétorique en assertion dans laquelle la locution verbale est négative: *Il n'est pas nécessaire de rappeler ce qui a été décidé par nous tous?* et au-delà de l'assertion, la question acquiert, comme nous l'avons montré, une valeur illocutoire de prescription: si le contenu propositionnel est jugé non nécessaire, il ne faut pas en exécuter l'état décrit. La prescription serait alors: *ne rappelons pas que P* ou bien avec la proposition de la locution verbale négative: *ne rappelons pas que P, ce n'est pas nécessaire*.

2. 2. 2. *Notion de principe moral*

Cette notion très large permet de regrouper un certain nombre de locutions verbales dont les sens renvoient à la dichotomie déontologique de bien/mal, bon/mauvais, juste/injuste, etc. Les locutions sont construites avec les verbes *être* ou *avoir*: *il est bon de P, il est juste de P, c'est bien de P, avoir le droit de P*. Ces locutions peuvent être employées dans des questions qui sont des demandes d'information. Les réponses attendues dans ce cas spécifient si un quelconque principe moral est respecté dans tels ou tels comportements ou conduites selon l'état de choses décrit dans le contenu propositionnel. Ainsi, énoncer:

Est-il juste de traiter les immigrés avec mépris?

En tant que demande d'information, c'est suspendre la valeur morale du comportement rendu par le contenu propositionnel. La réponse par *oui* soutiendra que le comportement est conforme au principe de justice; la réponse par *non* soutiendra, par contre que le comportement décrit transgresse le principe moral de justice.

Là aussi, on remarquera que la notion de principe moral, à l'instar de celle de nécessité et d'utilité, est fortement subjective. Chacun de nous émet des jugements de valeur selon une déontologie et une morale qu'il estime les plus appropriées aux différentes situations auxquelles il est confronté. Soulignons néanmoins, qu'il y a des principes moraux fondamentaux partagés, ce qui permet d'ailleurs, et heureusement, la vie en société.

Face à des situations précises, les jugements peuvent éventuellement différer et même s'affronter. En tout état de cause, chacun a préalablement un jugement bien établi concernant des situations qui se présentent, avant même de rentrer en interaction verbale avec autrui. C'est ce qui explique sans doute la possibilité stylistique et pragmatique d'utiliser les locutions verbales relatives au principe moral dans une visée rhétorique.

Ainsi, énoncer, par exemple, *a-t-on le droit de le condamner?* en parlons d'un accusé, peut être interprété, si le contexte énonciatif est approprié, comme une question rhétorique. Dans ce cas, l'énoncé correspondrait à une assertion négative: *on n'a pas le droit de le condamner*. On remarquera là aussi que la conversion positif/négatif caractérise ce type de questions; si la question celle-ci est positive, l'assertion correspondante sera négative et inversement. L'assertion obtenue peut être l'objet de l'assignation d'une valeur illocutoire indirecte de prescription: *ne le condamnons pas*.

2. 2. 3. *Notion de pertinence et de justesse*

Le fait d'exécuter un contenu propositionnel peut être soumis au principe de la pertinence en considérant si l'état de choses envisagé est approprié ou non à la situation de la communication. Généralement les participations à une interaction verbale savent, selon leurs propres raisons, si une action verbale ou non verbale doit être effectuée dans telle ou telle situation de communication. Autrement dit, ils évaluent au cours de leur production linguistique ce qui est pertinent et ce qui ne l'est pas. Il peut y avoir évidemment, au cours d'une interaction verbale, des

évaluations hâtives ou non contrôlées; ce qui engendre des ratés discursifs dans le genre de *mettre les pieds dans le plat*.

La pertinence de P peut naturellement être l'objet d'une demande d'information, comme c'est l'exemple de la question: *est-ce à moi de rappeler ce qui a été décidé lors de la dernière réunion?* La question porte non pas sur le contenu propositionnel, qui est donné comme nécessaire, mais sur la prise en charge de P ou plus exactement de l'énonciation de P. Cela veut dire que l'énonciateur est dans un état d'incertitude quant à la pertinence d'énoncer P et demande donc une information. La réponse peut confirmer ou informer la pertinence de rappeler P par l'énonciateur:

Oui, c'est à toi de rappeler ce qui a été décidé lors de la dernière réunion.

Non, ce n'est pas à toi de rappeler ce qui a été décidé lors de la dernière réunion.

Les questions relatives à la pertinence de P sont construites au moyen de locutions verbales telles que:

Est-ce à + Pronom + de P: est-ce à moi/toi, lui ... de P: est-ce à toi de présider la réunion?

Est-ce/il + attribut + de P: est-ce normal/indiqué urgent/naturel de P: est-ce normal de tenir des propos inconsiderés devant ses collègues? Est-il urgent de provoquer une réunion aujourd'hui même?

Est-ce + SN + de P: est-ce le moment/le cas/une façon/une manière de P: est-ce le moment de parler de ces choses-là? Est-ce une façon d'agir?

En fait, ce sont les locutions verbales, de par leur sens, qui rendent la notion de pertinence. Les questions construites sont interprétables comme des questions rhétoriques si, naturellement, le contexte énonciatif est propice à une telle interprétation. Si c'est le cas, les questions seraient des assertions négatives déguisées qui permettent à l'énonciateur d'affirmer son point de vue, mais le faire de façon catégorique. De cette façon, la question: *est-ce le moment de parler de ces choses-là?* serait interprétée en une assertion négative atténuée: *ce n'est pas le moment de parler de ces choses-là*. Une telle assertion subira à son tour une interprétation indirecte par raisonnement inférentiel et aura une valeur d'un énoncé directif prescriptif: *ne parlons pas de ces choses-là en ce moment*.

2. 2. 4. Notion de justification

Les états de choses décrits, essentiellement des actions ou des états, dans les contenus propositionnels sont généralement fondés sur des raisons ou des motifs et peuvent par conséquent être l'objet d'une remise en cause. Ainsi, une action telle que *réprimander un enfant* peut être sujette à une protestation, selon les justifications données à une telle action. La justification pourrait être un comportement antérieur de l'enfant qui justifierait la réprimande. La justification d'un état de choses est très subjective; là où un locuteur considère qu'un tel comportement de l'enfant mérite une réprimande, un autre désapprouverait.

En tout cas, un énonciateur qui présente P doit penser nécessairement que P est justifiée par une quelconque raison qu'il estime être valable. Ainsi, dire, par exemple, que *le fait que la réunion n'ait pas été prévue à temps est une raison pour ne pas y assister*, c'est fournir une justification de

P: *ne pas assister à la réunion*. La justification peut être le lieu d'une question de demande d'information: *est-ce une raison pour ne pas assister à la réunion?*

La raison incriminée est évidemment connue et l'énonciateur-questionneur et de l'énonciataire-questionné. La réponse peut valider la justification en considérant que la raison, ici le fait que la réunion n'a pas été prévue à temps, est suffisante pour exécuter P: *ne pas assister à la réunion* ou bien, au contraire, refuser la validité de la justification et proposer la non-exécution de P: *assister à la réunion*.

Nous avons noté que la justification relève de la subjectivité de l'énonciateur. En présentant P, ce dernier sait que P est justifiée de son point de vue. La question rhétorique serait alors un procédé qui permet d'affirmer, de façon atténuée, la justification de P. Les locutions verbales employées dans ce genre de question se présentent avec la construction: *être +SN +pour P: être une raison/un motif/un mobile/une cause ... pour P*.

L'expression *il y a lieu* fait partie aussi du même paradigme. L'énoncé *est-ce une raison pour ne pas assister à la réunion* pourrait être interprété, de ce fait, comme une assertion négative: *ce n'est pas une raison pour ne pas assister à la réunion*.

Le contenu propositionnel n'étant pas justifié, c'est alors non P doit être exécuté: *assister à la réunion*. Or pour que non P puisse être exécutée, il faut qu'elle soit l'objet d'une prescription, d'où l'interprétation de l'assertion négative en un énoncé directif positif: *assistons à la réunion* ou bien *il faut assister à la réunion*.

Un tel parcours interprétatif est soumis au jeu de la conversation de la négation mis en évidence précédemment; si la locution verbale est positive dans la question, elle devient négative dans l'assertion correspondante et inversement. Et si le contenu propositionnel est positif dans l'assertion, il devient négatif dans la prescription et inversement:

Question rhétorique: *est-ce un motif pour l'inviter au dîner?*

Assertion: *ce n'est pas un motif pour l'inviter au dîner*.

Mande: *invitons-le au dîner*.

Question rhétorique: *n'est pas un motif pour l'inviter au dîner?*

Assertion: *c'est un motif pour l'inviter au dîner*.

Mande: *invitons-le au dîner*.

Question rhétorique: *est-ce un motif pour ne pas l'inviter au dîner?*

Assertion: *ce n'est pas un motif pour ne pas l'inviter au dîner*.

Mande: *invitons-le au dîner*.

Question rhétorique: *n'est pas un motif pour ne pas l'inviter au dîner?*

Assertion: *c'est un motif pour ne pas l'inviter au dîner*.

Mande: *ne l'invitons pas au dîner*

2. 2. 5. Notion du réalisable et du possible

Cette notion est afférente à l'éventualité d'existence d'un fait et à la faisabilité d'une action. Généralement, la réalisation d'un état de choses dépend des moyens disponibles mis en œuvre pour mener à bien l'entreprise. Il y a cependant des états de choses dont la faisabilité dépasse les moyens employés, comme il y a aussi des faits qui ne peuvent se produire pour diverses raisons dont les unes relèvent de l'ordre des choses imposées par la nature, et dont les autres sont tributaires de la volonté des hommes. Il n'est pas possible, par exemple, de s'envoler dans les airs par contrainte physique.

Les questions rhétoriques qui portent sur la notion du réalisable et du possible servent justement à confirmer, mais de manière détournée, la possibilité ou l'impossibilité d'existence d'un fait ou bien la faisabilité ou l'infaisabilité d'une action. Généralement, la raison qui justifie l'assertion positive qui correspond à l'interprétation rhétorique accompagne la question. Une telle expansion argumentative confirme le caractère rhétorique de la question et neutralise sa fonction première qui est une demande d'information. Les énoncés suivants:

Est-il possible d'instaurer une égalité des races et des religions alors nous voyons se constituer, de par le monde, des foyers d'extrémisme de tout bord?

Est-il possible d'éviter une grande famine qui décimera l'humanité, alors que la démographie est galopante?

Ne peuvent avoir qu'une lecture rhétorique, car l'énonciateur n'attend pas qu'on lui fournisse des réponses. Celles-ci sont contenues déjà dans les questions et correspondent à des assertions négatives qui sont étayées par l'expansion argumentative:

Il n'est pas possible d'instaurer une égalité des races et des religions parce que nous voyons se constituer, de par le monde, des foyers d'extrémisme de tout bord.

Il n'est pas possible d'éviter une grande famine qui décimera l'humanité, parce que la démographie est galopante.

Les locutions verbales, classées, selon leur contenu sémantique, dans les cinq domaines sémémiques décrits ci-dessus, ne constituent que des conditions nécessaires, mais non suffisantes, qui orientent l'interprétation des questions rhétoriques vers l'assertion et/ou le mande.

3. Le contenu propositionnel dans les questions rhétoriques

Un autre fait linguistique intervient pour renforcer le rôle des locutions verbales et opacifier davantage la valeur initiale de la question au profit d'une autre interprétation; il s'agit de la nature du contenu propositionnel.

Ce qui caractérise essentiellement les questions rhétoriques est d'abord l'état de choses décrit dans le contenu propositionnel. Nous avons signalé que l'interprétation porte surtout sur les verbes ou locutions verbales qui introduisent P. la question concerne ainsi l'appréciation de P par l'interlocuteur selon l'une ou l'autre des notions paramètres rendues par le verbe ou la locution

verbale. Or, nous avons vu que l'énonciateur en procédant à une question rhétorique, affiche justement, de façon indirecte, sa propre appréciation en assignant à P une valeur de vérité.

Il découle de ce fait que les contenus propositionnels qui peuvent être l'objet d'une question rhétorique décrivent des états de choses dont l'énonciateur a ou a eu l'expérience et sur lesquels il porte un jugement. Cette restriction du paradigme des contenus propositionnels neutralise l'interprétation rhétorique de certaines questions bien qu'elles comportent des verbes ou des locutions verbales susceptibles, pour ainsi dire, de les "rhétoriser". Examinons les exemples suivants relatifs à la notion d'utilité et de nécessité:

Est-il utile de soigner une dent cariée?

Est-il nécessaire d'aimer ses enfants?

Si l'on interprète ces énoncés comme questions rhétoriques, on aboutirait à la glose suivante:

Assertion négative: *il n'est pas utile de soigner une dent cariée.*

Mande positif: ne soignons pas une dent cariée.

Assertion négative: *il n'est pas nécessaire d'aimer ses enfants.*

Mande positif: *n'aimons pas vos enfants.*

Comme on peut constater, les assertions et les mandes engendrés par l'interprétation rhétorique vont à l'encontre de la doxa culturelle. Il est en effet admis, de par le vécu expérientiel, qu'une carie doit être soignée; de même qu'il est admis que l'amour que nous portons à nos enfants est nécessaire pour leur équilibre affectif, bien plus aimer ses enfants est l'un des principes moraux les mieux partagés par toutes les cultures. Ces deux vérités indiscutables: *soigner une dent cariée* et *aimer ses enfants* sont tellement ancrées dans les esprits qu'il serait absurde de les remettre en question.

Notons cependant qu'une interprétation rhétorique peut être assignée aux deux énoncés précédents, à condition que les locutions verbales soient négatives:

N'est-il pas utile de soigner une dent cariée?

N'est-il nécessaire d'aimer ses enfants?

Les assertions correspondantes respectives seraient, eu égard à la conversation positif / négatif:

Il est utile de soigner une dent cariée.

Il est nécessaire d'aimer ses enfants.

Ces deux assertions peuvent, à leur tour, recevoir indirectement, par inférence, la valeur illocutoire de *demande*:

Soignez une dent cariée ou bien il faut soigner une dent cariée.

Aimez vos enfants ou bien il faut aimer ses enfants.

On remarquera donc que l'interprétation rhétorique ne contredit plus les deux principes sentencieux et impérieux imposés par la doxa culturelle on remarquera aussi, comme conséquence de ce constat, que les deux énoncés ci-dessus ne peuvent, d'ailleurs, n'avoir qu'une interprétation

rhétorique; car s'ils sont interprétés comme questions demandes d'information, on serait obligé de considérer les deux possibilités de réponse:

Oui, il est utile de soigner une dent cariée.

Non, il n'est pas utile de soigner une dent cariée.

Oui, il est nécessaire d'aimer ses enfants.

Non, il n'est pas nécessaire d'aimer ses enfants.

Or les réponses négatives réfutent les principes exprimés dans le contenu propositionnel. Les deux questions ne peuvent donc avoir qu'une seule réponse qui doit être impérativement positive. Ce ne sont plus des questions demandes d'information, mais des tours rhétoriques pour asserter indirectement des vérités partagées.

On peut donc avancer que la nature sémantique des contenus propositionnels exerce une incidence importante sur l'orientation interprétative des questions qui comportent des locutions verbales susceptibles de les "rhétoriser". L'analyse d'autres exemples peut confirmer nos propos. Il suffit, en effet, qu'un contenu propositionnel contienne un lieu commun, une vérité ou un savoir partagés pour que la question soit interprétée comme question rhétorique.

4. Conclusion

Nous avons essayé, dans cette recherche, de décrire le fonctionnement de la question rhétorique en considérant tout d'abord la valeur initiale de la question qui est une demande d'information et en discutant certaines conditions qui régissent l'acte de questionner. Mais la question n'étant pas toujours une demande d'information, il nous semble utile de traiter des interprétations qui peuvent être assignées aux questions rhétoriques. Celles-ci sont contraintes, comme nous l'avons montré, par un certain nombre de conditions tant sémantiques que pragmatiques. Ainsi, la structure qui apparaisse dans la question rhétorique est un complexe comportant généralement un verbe d'opinion du type Verbe P / que P, et interprétant avec une valeur illocutoire de *demande*. Plusieurs locutions verbales sont aussi employées essentiellement dans les questions rhétoriques qui subissent alors l'opacification de leur première au profit d'autres valeurs illocutoires. Nous avons proposé une description sémantique de ces locutions verbales en considérant le fonctionnement de la question rhétorique. Ainsi, elles peuvent être classées en différents champs sémémiques: l'utilité, le principe moral, la pertinence, la justification et la réalisation. Au niveau structurel, il y a trois types de suites syntagmatiques.

D'autre part, la nature du contenu propositionnel dans ce type de question intervient pour renforcer le rôle des verbes d'opinion et des locutions verbales et opacifier la valeur initiale de la question au profit d'une autre interprétation. La nature sémantique des contenus propositionnels exerce une incidence sur l'orientation interprétative des questions.

A travers les exemples donnés ci-dessus, nous avons remarqué qu'il y a une différence de portée relative à la négation; quand la question est négative, l'assertion ou l'énoncé directif qui en explicite l'interprétation est positif et l'inverse est possible. Ce changement de la portée de la

négation concerne aussi les questions rhétoriques interprétées en mandes. Cependant, il faut noter qu'une structure interrogative construite sur les types décrits précédemment, n'est pas automatiquement rhétorique. Elle ne devient effectivement que dans une énonciation propice, si le contexte énonciatif et l'interaction verbale permettent son interprétation en question rhétorique.

المؤشرات البنيوية للسؤال البلاغي، تصنيف وتأويل

محمد المطالقة

قسم اللغات الأوروبية، جامعة مؤتة، الكرك، الأردن

الملخص

إن بلاغية السؤال تعتمد على إلغاء قيمته التعبيرية إلى قيم أخرى إخبارية أو طلبية. يمتاز السؤال البلاغي باستعمال بعض أفعال الرأي أو التراكيب الفعلية التي يمكن تصنيفها ضمن حقول دلالية مختلفة. وعليه، نقترح في هذه الدراسة تصنيفاً دلاليًا لهذه التراكيب: المنفعة، والمبدأ الأخلاقي، والملائمة، والتبرير، والتنفيذ. ويتدخل طبيعة محتوى الجملة ومدى النفي لتقوية دور أفعال الرأي والتراكيب الفعلية في هذا النوع من الأسئلة ومن أجل إلغاء القيمة الأولية للسؤال لمصلحة تفسير آخر. الكلمات المفتاحية: السؤال، النفي، مركب فعلي، قيمة حقيقية، فحوى القول.

Références

- Amossy Ruth et Roselyne Koren. 2009. Rhétorique et argumentation: approches croisées. *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne]. Consulté le 22 septembre 2016. URL: <http://aad.revues.org/561>.
- Amossy Ruth . 2006. *L'argumentation dans le discours*. Paris: Colin.
- Anscombe Jean-Claude, Ducrot Oswald. 1981. Interrogation et argumentation. *Langue française* 5 : 22-52.
- Ballabruga Miche. 2008. *Sémantique, rhétorique et complexité*, Attelage (zeugme), hypallages sémique et lexicale, Chiasm, Texte, vol. XVIII, n°3.
- Borillo, Adam. 1981. Quelques aspects de la question rhétorique en français . *DRLAV*. .1 : 33-25.
- Buridan Claude. 2000. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris: SEDES.
- Celle Agnès. Question, mise en question: la traduction de l'interrogation dans le discours théorique , *Revue française de linguistique appliquée* 1/2009 (Vol. XIV).p. 39-52. consulté le 22 octobre 2016. consulté le 02 octobre 2016. URL: www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2009-1-39.htm
- Charaudeau Patrick. 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris: Hachette.
- Defrancq Bart. 2005. *L'interrogative enchâssée: Structure et interprétation*. Bruxelles: De Boeck Supérieur.
- Diller Anne-Marie. 1984. *La pragmatique des questions et des réponses*. Tübingen: Gunter Narr Verlag.
- Fleck Frédérique. 2008. Négation incorporée et type de négation. Le cas des interrogatifs et subordonnants négatifs du latin. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 153 :172. 103-1.
- Guillemin-Flescher Jacqueline. 1995. Questions rhétoriques et évaluation modale. In Bouscaren, J., Franckel, J.-J., and S Robert (edu). 435:457.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine. 2001. *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*. Paris: Nathan Université.
- Mejri Nesrine et Allyn Smith, E. 2014. Etude expérimentale de l'interprétation des questions rhétoriques en français. Université du Québec à Montréal, *Actes du congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique*. Consulté le 05 octobre 2016. http://cla-acl.ca/wp-content/uploads/Mejri_Smith-2014.pdf.
- Patrickm Dendale and Johan van der Auwera. 2001. *les verbes modaux*. Cahiers Chronos, Rodopi.
- Racah Pierre-Yves. 2008. Contraintes linguistiques et compréhension des énoncés: la langue comme outil de manipulation. *Entretiens d'orthophonie*, Paris, Expansion Formation et Éditions. 61 : 90.
- Racah Pierre-Yves, 2010. Racines lexicales de l'argumentation: la cristallisation des points de vue dans les mots. *Verbum* 32:1, N° spécial dirigé par Marianne Doury L'inscription langagière de l'argumentation. 119 :141.
- Racah Pierre-Yves. 2011. Les questions de rhétorique sont-elles des questions sémantiques?: Réflexions sur une théorie de la signification, informées par des études de sémantique contrastive. *Revue de Sémantique et Pragmatique*, Presses de l'Université d'Orléans. 151 :173.
- Robert Stéphane. *Langues et Langage. Problèmes de raisonnement en linguistique. Mélanges offerts à Antoine Culioli*, Paris, PUF. 435 : 457.
- Widlöcher Antoine, 2004. « Analyse macro-sémantique: vers une analyse rhétorique du discours». *RECITAL*, Fès. consulté le 03 octobre 2016. http://www.atala.org/taln_archives/RECITAL/RECITAL-2004/recital-2004-poster-018.pdf.